

**Hommage et reconnaissance à Mère Sofia**  
**Réponse à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales**

*Préavis n°35*

Lausanne, le 9 juillet 1998

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Le présent préavis a pour but de répondre à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales demandant de baptiser la place Saint-Laurent «place Mère Sofia» en hommage à cette femme aujourd'hui disparue, qui consacra son existence à aider les démunis.

Dans un premier temps, la Municipalité avait décidé de poser une plaque commémorative sur la maison baptisée «de Parachie», à l'adresse Me-Dufour 39. Entendue du 22 janvier 1998 cependant, suite à la saisine reçue de la «Fédération Mère Sofia», la Municipalité a décidé de modifier son projet.

**2. Rappel de la motion**

Madame Mariela Muri-Guirales a déposé une motion dès le 2 avril 1998. Prise en considération le même jour, elle a été renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport. Cette motion fait état de l'article constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes et de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 1996, de la loi sur l'égalité. Elle constate que plusieurs de femmes ont été démunies au cours de leur vie et propose d'appellier la «place Mère Sofia» au lieu de place Saint-Laurent.

---

<sup>1</sup> Bulletin du Conseil communal 1996 tome I, pages 50 et 76/79

### 3. Situation actuelle

Il est va que les trois dénominations appellent le nom de femmes illustres à Lausanne. Il s'agit de:

l'aene «*Mia Blega*» princesse du Portugal;

de l'aene «*Jenny Biring*» soubrette bulgare, qui par sa générosité a permis la construction de l'école primaire de Villamont;

du d'«*Salle de Michèle*» enfant de l'aene de Bug norroïse, qui a eu sa part d'influence dans les lettres romanes.

En avant de l'aene Gougge n'évoque pas un nom de femme, mais d'un lieu, dit se référant à un serrier reliant le chemin d'Orly au faubourg d'Iliaz<sup>2</sup>. Quant à l'aene «*Sainte-Luce*», d'origine mystérieuse, elle se rattache à une villa située à l'emplacement du bâtiment des glanis portant le nom de l'aene «*Caroline*» et finalement le nom de l'omnibus lié par des travaux qui, au siècle passé, assuraient le transport des voyageurs de Lausanne à Orly. Le propriétaire des écuries de la villa d'un nom romain habitait à l'emplacement de l'aene actuelle.

### 4. Réponse

Il faut préalablement lever que certainement à ce qui a une la dénomination, l'espace situé devant l'église de Saint-Lauert fait en réalité partie de l'aene Adrien Richard et ne porte pas la dénomination officielle de «*place Saint-Lauert*». Tous les immeubles Adrien Richard.

La Municipalité a il y a des décennies, puis la décision de piépié confirmée à plusieurs reprises, au cours de ces dernières années, de ne plus attribuer de noms de personnes à des artères de notre ville. Ce piépié ne souffre que de rares exceptions, favorables à Adrien Richard à la Cité.

Les très rares dérogations à cette décision de piépié ne sont accordées que pour des personnalités d'importance nationale et de renommée internationale et de nature à résister à la rapidité du temps. En effet, l'attribution d'une dénomination à une rue se décline généralement pas de publicités s'agissant de noms évoquant l'histoire d'un lieu. Les pléniépiés sont souvent vides lorsqu'il s'agit de noms de personnes, singulièrement si elles sont contemporaines. Le temps, seul, est à même de

Même l'attribution faite en 1998 par M<sup>e</sup> Sifa à Lausanne, la Municipalité n'entend pas s'écarter de la ligne de conduite suivie en matière de dénominations de rues.

Néanmoins, afin de répondre aux vœux de la dénomination, elle proposait d'apposer une plaque commémorative. Une première proposition de fixer cette plaque sur le mur extérieur de la salle de paroisse de Saint-Lauert a été rejetée tant par la paroisse que par les historiens de l'Etat de Vaud. Suite à ce refus, la Municipalité a envisagé de poser cette plaque à l'aene M<sup>e</sup> de Dufour 3) à l'entrée de la maison appelée «*de Parache*», lieu d'origine créé par M<sup>e</sup> Sifa à l'initiative de ses amis. Cette solution a été «*rejetée*» par M<sup>e</sup> Sifa dans une lettre adressée à la Direction des travaux le 9 janvier 1998. Les arguments avancés soulignaient le manque d'intérêt de placer une plaque à l'adresse de la Fondation à un endroit peu fréquenté par le public, à l'exception de déjà M<sup>e</sup> Sifa.

Compte tenu de ces réactions, la Municipalité répond régulier à la dénomination. Elle estime que ce n'est pas faire injure à M<sup>e</sup> Sifa que de penser que sa gloire ne gagnerait pas grand chose à cette officialisation. Elle a exercé son initiative au service de la ville de Lausanne; le

### 5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis n° 35 de la Municipalité, du 9 juillet 1998 ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

<sup>2-3</sup> E. G. G. et F. Villamont. Dictionnaire des rues de Lausanne. Prométhée SA, Genève 1985.

*décide :*

d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de Madame Mariela Muri-Guirales concernant la demande de baptiser la place située devant l'église Saint-Laurent «place Mère Sofia».

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
*Jean-Jacques Schilt*

Le secrétaire :  
*François Pasche*